

CHAIRE UNESCO « FORMER LES ENSEIGNANTS AU XXI^e SIECLE »

Evolution de la professionnalité enseignante



Régis Malet, Professeur à l'Université de Montesquieu Bordeaux IV – IUFM Sciences de l'éducation – Education comparée. Laboratoire « Cultures, Education et Sociétés » - LACES EA 4140, Chercheur associé au CIREL EA 4354. Rédacteur en chef de la revue Education comparée.

Régis Malet : « L'évolution du paradigme de la professionnalisation des enseignants : perspective comparatiste »

L'évolution du groupe professionnel enseignant, son organisation, ses missions mais aussi ses attributs statutaires et de condition varient dans les systèmes scolaires, et la diffusion internationale de concepts à forte teneur normative en matière de formation et de travail produisent des redéfinitions locales. Cela ne concerne pas seulement des « mots-valises » véhiculés par les organisations internationales, mais aussi bien des concepts ayant une épaisseur historique et qui subissent des variations sémiotiques considérables du fait de leur circulation et de leur appropriation locale, dans divers espaces géoculturels et linguistiques. Le phénomène de traduction inhérent à la circulation des concepts ou à leur emprunt se réalise ainsi sous l'effet combiné de médiations politiques, sociales et scientifiques.

Il en va ainsi pour la notion de professionnalisation, dont les racines anglo-américaines sont bien connues et de longue date.

La résonance spécifique de la notion dans l'imaginaire anglo-saxon et localement dans l'évolution du groupe professionnel enseignant a donné lieu à des traductions locales, dans l'espace francophone par exemple, manifestant un déplacement très significatif qui a logiquement des conséquences lorsque cet usage local entre en contact avec de nouvelles formes de pilotage des établissements scolaires, de plus en plus préoccupées d'efficacité et d'efficience, sur fond de responsabilisation des acteurs et d'autonomisation des organisations. L'analyse des rapports entre managérialisme et professionnalisation a été nourrie au cours des deux dernières décennies. La perspective la plus courante est critique et conflictualiste, en référence aux fondations théoriques du professionnalisme. Elle souligne le caractère inconciliable de la nouvelle gestion publique et du caractère fondamentalement discrétionnaire, autonome et éthique du jugement professionnel, délié à ce titre d'une autorité hiérarchique de proximité et des intérêts de l'organisation.

Intéressée par la circulation des concepts dans les espaces politiques et linguistiques, cette contribution propose de déplier ces enjeux et d'explorer, au-delà des oppositions spontanées, les variations sémiotiques à l'œuvre dans la manière dont s'expriment et circulent ce couple ou cette dualité.